



du Conseil général de la Seine-Maritime

Communiqué de presse

Le Département de Seine-Maritime poursuit la mise en place du plan d'austérité. Ce plan se traduit pour le personnel par la suppression de centaines de postes équivalent temps plein (ETP), et par la baisse de 5 % de la masse salariale.

Il n'y a plus d'équivoque. Les projets de modifications d'organisation des services voulus par le Département n'ont qu'un objectif : supprimer des postes.

Tous les pôles vont être touchés : Direction des moyens généraux, Direction des routes, Direction des sports, Insertion, Protection maternelle et Infantile, Action sociale et Polyvalence de secteur, suppression de centres médico-sociaux (CMS) et de centres d'exploitation des routes, dans l'attente des autres.

Après le non-renouvellement des contrats pour les agents non titulaires, ce sont le non remplacement des départs en retraite, la technique du « redéploiement » et les mutations forcées, l'appel à la polyvalence géographique et professionnelle. Des menaces de possibles « mise à disposition » du Centre départemental de Gestion sont annoncées.

La dégradation croissante des conditions de travail, l'augmentation de la charge de travail, le stress et le mal-être face à l'impossibilité de répondre aux besoins de la population sont les conséquences directes de ces méthodes dignes d'une entreprise du CAC 40 !

De plus, pour accompagner le démantèlement du service public, la collectivité invente et décide de mettre en œuvre des procédures qui nient la compétence et la qualification des professionnels [outils de « contrôles », fiches de validation, CLIP (commission locale des informations préoccupantes), GASPER (Gestion de l'Accueil Social Personnalisé)]. La privatisation de l'entretien des locaux ne cesse de s'étendre à l'ensemble des locaux départementaux, ce qui entraîne une baisse de la qualité du service.

Le constat des professionnels est unanime et alarmant. Les effectifs sont très insuffisants dans de nombreux services et les conditions de travail se dégradent partout.

De plus en plus les services sont contraints de fonctionner en mode dégradé. Cela participe fortement à l'altération de la santé des agents. Par ailleurs, cela ne permet plus de garantir la continuité du service public, notamment dans le secteur social.

C'est pourquoi les organisations syndicales Cfdt, FO, CGT et SUD ont déposé un préavis de grève pour la journée du 24 juin 2013. Elles appellent l'ensemble du personnel du Département à dénoncer, la fermeture des services départementaux, la dégradation des conditions de travail, la non reconduction des contrats des agents non titulaires, la violence de la Direction pour imposer la réorganisation et le devenir de l'exercice des missions dans notre collectivité.

Pour faire entendre leurs revendications, elles appellent tous les agents à se rassembler devant l'entrée de l'Hôtel du Département à 13h30, quai Jean Moulin à Rouen.

Rouen, le 20 juin 2013

Les organisations syndicales du Conseil général de la Seine-Maritime

Hôtel du Département – Quai Jean Moulin – 76101 ROUEN Cedex 1

CFDT : 02 35 03 67 23

CGT : 02 35 03 67 75

FO : 02 35 03 67 52

SUD : 02 35 03 67 68